



CANADA

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

BILI • NUMÉRO 015 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 3 décembre 2009

Coprésidents

M. Peter Goldring

L'honorable Sharon Carstairs

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 3 décembre 2009

• (1205)

[Traduction]

Le coprésident (M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC)): La séance est ouverte. Bienvenue, mesdames et messieurs, à cette 15^e réunion du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

Vu l'ordre du jour qui a été distribué, vous savez qu'aujourd'hui nous allons nous pencher sur différentes initiatives de la bibliothèque, dont *Parlement 2020*, des initiatives sur la mobilisation des jeunes et une édition internationale possible de *Quorum*.

Comparaissent aujourd'hui au nom de la Bibliothèque du Parlement, Sonia L'Heureux, vice-bibliothécaire parlementaire; Lynn Brodie, directrice, Service des ressources d'information et de documentation; et Dianne Brydon, directrice générale par intérim, Services d'apprentissage et d'accès.

Je tiens à mentionner, avant que nous ne commençons, qu'il est possible qu'il y ait un vote. Si vote il y a, la séance ici sera, bien sûr, interrompue pendant notre absence pour aller voter.

Je vous invite, témoins, à nous faire votre déclaration liminaire, si vous en avez, avant que de répondre aux questions des membres du comité.

Mme Sonia L'Heureux (vice-bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement): Merci, monsieur.

Oui, nous avons des remarques liminaires.

[Français]

Mesdames et messieurs les coprésidents et membres du comité, je tiens à vous remercier de nous avoir invités à vous parler aujourd'hui. Les occasions d'échanger avec vous aident la bibliothèque à déterminer les meilleurs moyens d'offrir aux parlementaires des services et produits qui sont pertinents et utiles. La bibliothèque est heureuse de pouvoir recueillir aujourd'hui l'avis des membres du comité à titre de représentants de tous les parlementaires, en particulier dans un contexte où elle doit s'interroger sur l'avenir pour déterminer le meilleur moyen de répondre à vos besoins, à mesure que ceux-ci évoluent.

Ensemble, mes collègues et moi nous efforçons de nous tenir au courant des besoins et des attentes des parlementaires, de manière à faire le meilleur usage possible des ressources mises à notre disposition pour vous appuyer dans vos fonctions, aujourd'hui et demain.

[Traduction]

À titre de vice-bibliothécaire parlementaire, je suis responsable des services de référence et de recherche de la Bibliothèque.

Je suis accompagnée, cet après-midi, de ma collègue Dianne Brydon, directrice générale des Services d'apprentissage et d'accès, qui vous décrira nos activités actuelles et éventuelles de mobilisation des jeunes.

M'accompagne également Lynn Brodie, directrice du Service des ressources d'information et de documentation, de qui relèvent les services de veille des médias et d'accès à l'information médiatique, notamment *Quorum*, et qui vous parlera de la possibilité de produire une version internationale de *Quorum*, ainsi que des difficultés que cela suppose.

En tant que fournisseurs d'information, nous savons pertinemment dans quelle mesure, et elle n'est pas négligeable, la mise au point de nouvelles technologies et l'avènement des médias sociaux peuvent influencer sur la façon dont vous avez accès à l'information et dont vous échangez avec les citoyens. Ce n'est un secret pour personne que les jeunes utilisent des moyens et des outils de communication différents pour participer à la démocratie. Pour vous aider à les mobiliser et à les convaincre de devenir parties prenantes de notre démocratie, la bibliothèque doit absolument mieux comprendre vos besoins et vos attentes.

[Français]

Dans cet esprit, la bibliothèque participe à une étude comparative internationale qui vise à évaluer ce que les parlementaires de demain devront savoir. Cette initiative, dénommée « *Parlement 2020* », est un projet conjoint alliant la Bibliothèque du Parlement à celle des parlements de quatre autres pays, soit l'Australie, le Chili, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, ainsi que leurs services de recherche respectifs.

[Traduction]

Parlement 2020 ne porte pas a priori sur la technologie en soi. L'initiative vise plutôt, d'une part, à découvrir comment les technologies de communication pourraient aider à mettre au point d'autres formes de mobilisation démocratique et, d'autre part, à cerner les obstacles possibles à leur implantation. Au terme de cet exercice dirigé de prévision, la bibliothèque espère pouvoir élaborer le modèle d'un Parlement bien appuyé par le numérique.

L'intention qui sous-tend cet exercice est de permettre d'identifier des idées pratiques et d'établir une marche à suivre pour procéder à des changements graduels axés sur les rouages du Parlement, ses communications externes et internes et ses relations avec le public, y compris les jeunes.

J'ai apporté à titre informatif des copies du formulaire d'information fourni aux participants. Je pense que les greffiers du comité sont en train de vous les distribuer.

[Français]

La date limite pour mener à terme la partie canadienne du projet est décembre 2009. Tous les parlementaires ont été invités à y participer. Beaucoup d'entre eux, y compris certains membres du comité, ont accepté l'invitation et répondent actuellement à nos questions dans le cadre d'interviews individuelles. Les hauts fonctionnaires du Parlement vont se rencontrer demain et des groupes de discussion faisant intervenir des jeunes qui ont voté pour la première fois vont se réunir au début de la semaine prochaine.

La bibliothèque prévoit faire part au comité de l'avancement de la rédaction du rapport du Canada au printemps 2010. Un rapport final des cinq pays sera rédigé par la Hansard Society du Royaume-Uni et sera publié à l'automne 2010.

[Traduction]

En marge de Parlement 2020, la bibliothèque dirige aussi des initiatives de mobilisation des jeunes conçues pour mieux comprendre les difficultés qu'il y a à faire participer les jeunes à la démocratie dans un contexte parlementaire.

Je vais maintenant demander à ma collègue, Dianne Brydon, de vous décrire ce que fait actuellement la bibliothèque à cet égard et ce qu'elle pourrait entreprendre.

Dianne.

Mme Dianne Brydon (directrice générale par intérim, Services d'apprentissage et d'accès, Bibliothèque du Parlement): Merci, Sonia.

Je suis ravie d'être ici.

Depuis 1995, le mandat de la Bibliothèque du Parlement comprend les activités de rayonnement du Parlement. Comme elle est au service des deux Chambres, la bibliothèque a conçu une panoplie de produits et de programmes en matière de médias qui explique le travail du Parlement et des parlementaires. En étroite collaboration avec le Sénat et la Chambre, divers autres organismes fédéraux et organisations sans but lucratif, la bibliothèque cherche à cerner des tendances, des thématiques, des besoins et des lacunes afin d'améliorer la prestation de ses services.

[Français]

Plusieurs organismes fédéraux réalisent des programmes axés sur divers aspects de la citoyenneté, des droits des électeurs et de la culture démocratique. En plus de la Bibliothèque du Parlement, on compte Patrimoine canadien, Citoyenneté et Immigration Canada, Élections Canada et d'autres encore. Tous ces organismes fonctionnaient jusqu'à récemment en vase clos, sans guère se consulter ou collaborer, d'où des dédoublements dans certains domaines et des lacunes dans d'autres. Depuis juin, la Bibliothèque du Parlement préside un comité de représentants de ces neuf organismes fédéraux en vue d'élargir la portée des activités fédérales et d'éviter les dédoublements.

Le 25 septembre 2009, la bibliothèque a organisé un dialogue sur la jeunesse et la démocratie auquel ont participé des organismes fédéraux et des organisations non gouvernementales telles que Vote Étudiant, L'apathie c'est plate, l'Institut Historica-Dominion ainsi que des chercheurs du milieu. Il s'agit là de gens dynamiques et respectés pour leur compétence et leur leadership en matière de mobilisation civique et démocratique des jeunes. Le compte rendu de cette rencontre fait partie de votre cahier d'information.

●(1210)

[Traduction]

Les participants ont cerné les tendances, les défis et les possibilités, tout en jetant un regard vers l'avenir.

Notons en particulier les données présentées par Robert Barnard, de Decode, société spécialisée dans les recherches sur la jeunesse, selon lesquelles les moins engagés sont ceux qu'il qualifie de « jeunes indépendants ». Ce sont des jeunes gens qui ont terminé leurs études, mais qui n'ont pas encore contracté mariage ni fondé de famille, et dont beaucoup habitent encore chez leurs parents. Le nombre de jeunes Canadiens qui appartiennent à ce groupe augmente. M. Barnard note par ailleurs, chez les organismes publics et les ONG voués à la mobilisation des jeunes, une tendance à centrer leurs efforts sur les jeunes encore à l'école plutôt que sur cette cohorte grandissante de jeunes adultes peu engagés.

Les participants au dialogue ont reconnu qu'il y a des lacunes et des dédoublements dans leur action, ainsi qu'une carence sur le plan de la recherche nécessaire pour s'attaquer au problème du manque d'engagement de la jeunesse à l'égard de la démocratie. Ils ont déclaré souhaiter plus de communication et de collaboration entre les organismes qui essaient d'intéresser les jeunes à la démocratie, entre les organismes fédéraux et les associations à but lucratif. Ils voudraient voir plus de recherches et de mise en commun des résultats, car nous n'en savons tout simplement pas assez. Ils ont aussi suggéré que soit créé un point de centralisation des activités qui ferait connaître aux divers acteurs les activités sur le plan de la recherche et des programmes, qui coordonnerait d'éventuelles collaborations et qui maximiserait la portée des programmes.

Ils ont nommément recommandé que la Bibliothèque du Parlement joue ce rôle de « maître d'oeuvre », puisqu'elle ne fait pas partie de l'exécutif et qu'elle a pour mandat d'assurer le rayonnement du Parlement auprès du grand public. Le rapport de cette rencontre fait lui aussi partie du cahier d'information que nous avons distribué.

Depuis le dialogue, nous avons noté une augmentation de la collaboration entre les participants, sans beaucoup plus. Les groupes continuent de mettre au point des initiatives, dont la plupart sont d'excellente qualité, mais sans trop se parler. Les participants s'attendent à ce que la bibliothèque donne suite aux recommandations pour assurer davantage de cohésion. Jusqu'à présent, nous avons plutôt joué, en raison de nos moyens limités, un rôle d'encouragement, en favorisant les discussions et en établissant des liens.

[Français]

Nous continuons de prévoir nos propres activités en vue d'aider les jeunes Canadiens à en savoir plus long au sujet de leur système et de leurs institutions démocratiques, de l'importance que ces systèmes et institutions revêtent dans leur vie et de la façon dont ils peuvent s'engager. Nous continuons de rechercher des domaines dans lesquels nouer une éventuelle collaboration avec d'autres intervenants qu'intéresse cette question.

Nous comptons beaucoup sur les résultats de Parlement 2020 — Imaginer le futur Parlement. Nous espérons recevoir de la part des parlementaires et des jeunes des indications utiles sur les façons d'employer les technologies nouvelles et émergentes pour transformer les processus du Parlement et ses relations avec le public.

[Traduction]

En conclusion, il est très important que les parlementaires participent à la discussion afin que la planification de toute activité de mobilisation démocratique s'appuie sur ce que vous faites déjà pour interagir avec vos jeunes électeurs, sur ce que vous voulez faire et, surtout, sur ce que la bibliothèque peut faire pour faciliter cette interaction.

Comme il se compose de représentants de tous les partis des deux Chambres, le comité mixte est tout désigné comme tribune servant à orienter cette discussion. Nous serons heureux de collaborer avec vous pour tracer la voie à suivre.

Mme Sonia L'Heureux: Merci, Dianne.

Les parlementaires expriment de plus en plus le besoin de modifier leurs rapports avec les citoyens. Ils nous disent aussi qu'ils veulent avoir d'autres moyens d'accéder aux produits et aux services de la bibliothèque.

Nous nous efforçons de tirer le plus possible des ressources dont nous disposons, mais il n'est pas toujours facile de relever le défi de parvenir à l'équilibre entre les divers modes de présentation et de personnalisation de nos produits que les parlementaires souhaitent obtenir.

J'invite ma collègue, Lynn Brodie, à vous décrire certaines de ces difficultés.

Lynn.

Mme Lynn Brodie (directrice, Service de ressources d'information et de documentation, Bibliothèque du Parlement): Merci, Sonia.

Mesdames et messieurs les coprésidents et les membres du comité, je vous remercie de l'invitation à vous parler de la question d'une édition internationale de *Quorum*. La bibliothèque est très heureuse d'avoir ainsi l'occasion de connaître votre opinion en tant que représentants de tous les parlementaires.

Comme vous le savez bien, les sénateurs et les députés, ainsi que leurs employés, s'intéressent vivement aux actualités, que ce soit sous format imprimé, électronique ou télédiffusé. Depuis 1979, la bibliothèque s'efforce de vous tenir au courant des actualités en vous fournissant, au moyen de *Quorum*, un aperçu des nouvelles qui font les manchettes des journaux canadiens. Au fil des ans, grâce à la participation des parlementaires, nous avons augmenté notre contenu régional, élargi notre couverture, présenté des articles toujours plus actuels en utilisant des versions électroniques, et déployé des efforts pour livrer cette publication à vos bureaux le plus tôt possible.

Sa production continue néanmoins d'exiger un forte intensité de main-d'oeuvre, si l'on tient compte du travail intellectuel que comporte la sélection des articles, ainsi que des étapes de production, d'impression et de livraison des textes. En 2000, nous avons introduit une version numérisée ou PDF de l'édition imprimée de *Quorum*, version qui peut être consultée à votre ordinateur dès 9 heures. Si vous le désirez, vous pouvez en fait imprimer votre propre version de *Quorum* à partir du fichier PDF.

Nous sommes très heureux de notre dernière nouveauté, lancée en octobre, le *Quorum portable*. Vous livrer sur votre assistant numérique personnel une version électronique de *Quorum* que vous pouvez lire dès 10 heures, et dans bien des cas dès 8 h 30, est maintenant possible grâce à l'introduction d'InfoMedia, notre nouveau service de suivi des médias.

InfoMedia présente de multiples avantages.

● (1215)

[Français]

Vous pouvez suivre des dossiers qui vous intéressent dans plus de 65 sources médiatiques canadiennes et 6 sources internationales à partir de votre bureau à Ottawa, de votre bureau de circonscription ou de votre bureau régional. Vous pouvez chercher des articles qui traitent d'un sujet particulier ou parcourir les catégories identifiées. Vous pouvez créer des alertes afin de ne plus avoir à vous inquiéter de recevoir ou non en temps opportun l'information que vous désirez. Vous pouvez gagner du temps en parcourant les catégories de sujets établies par le personnel de la bibliothèque pour suivre les points chauds de l'actualité. Vous pouvez également utiliser les flux RSS pour vous tenir au courant des nouvelles émanant du Parlement ou le concernant. Vous pouvez lire le texte intégral des articles sur votre BlackBerry et visionner des coupures de presse quotidiennes ou archivées de 56 ministères et organismes gouvernementaux.

[Traduction]

InfoMedia est une excellente source d'actualités à jour et commode pour les parlementaires et leurs employés. Les six sources médiatiques internationales auxquelles InfoMedia est abonné sont *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *L'Express*, le *Washington Post*, le *New York Times* et le *Daily Telegraph*, de Londres. Elles ont été choisies en raison de leur représentativité et de leur coût. Le coût de sources additionnelles est considérable, car l'abonnement comprend le droit de distribuer le contenu électroniquement à nos clients parlementaires.

Vous avez reçu une note d'information, « Services de presse internationale: Pour une perspective qui aille au-delà des frontières », à la suite de votre réunion du 17 septembre 2009. J'aimerais aujourd'hui faire le point avec vous sur les démarches que la bibliothèque a entreprises depuis.

[Français]

Afin d'accroître les ressources médiatiques internationales, le nombre d'abonnements au Library PressDisplay, un portail d'accès à 1 200 journaux provenant de 90 pays, est passé de 5 à 15, pour un coût additionnel de 15 000 \$. Doté d'un excellent outil de recherche, Library PressDisplay affiche les textes intégraux dans leur mise en page, leur langue et leur format d'origine.

[Traduction]

Nous négocions actuellement un abonnement à la BBC Monitoring Library, qui offre des articles des médias traditionnels et des nouveaux médias du monde entier en plus de 100 langues traduits vers l'anglais afin d'offrir une capacité de recherche complète des actualités. Plus de 3 000 sources d'actualités de la radio, de la télévision, de la presse écrite, d'Internet et d'agences de presse dans plus de 150 pays alimentent cette source de documentation économique et politique.

La bibliothèque a offert des séances de formation en français et en anglais aux parlementaires et à leurs employés sur la meilleure façon d'utiliser les ressources électroniques, plus particulièrement les sources médiatiques internationales, le 13 novembre, et sur les sources générales présentant une perspective internationale, le 27 novembre. Nous serions heureux d'offrir d'autres séances de ce genre aux parlementaires et à leurs employés sur la Colline au début de l'an prochain.

Je tiens aussi à préciser que la bibliothèque est abonnée à une foule de sources internationales qui permettent à notre équipe d'effectuer des recherches pour vous.

[Français]

Le filtrage personnalisé de l'actualité est une activité à forte intensité de ressources à laquelle la bibliothèque continue de consacrer d'importantes ressources, malgré ses contraintes budgétaires. En gardant cet aspect à l'esprit, j'ai demandé à mon équipe de tabler une expérience récente, acquise lors de la création du *Quorum* portable dans InfoMedia afin de créer pour vous un *Quorum* portable international et d'en faire l'essai. Je suis ravie de vous présenter ce modèle aujourd'hui pour savoir ce que vous en pensez.

[Traduction]

Vous trouverez dans vos trousseaux quelques pages qui sont des captures d'écran d'InfoMedia, montrant, dans le premier cas — je suppose que je pourrais appeler cela une catégorie fictive ou de simulation —, *Quorum* international. Il est mis en relief dans la case rouge.

Si vous sélectionnez cela, on vous présente la page suivante, qui vous montre tous les articles choisis par mon personnel — mardi de cette semaine, je pense — et vous pouvez ensuite faire votre choix. Vous pouvez également choisir l'icône PDF en haut de la page, sur votre troisième capture d'écran. Cela vous donnera non seulement les articles eux-mêmes, mais la table des matières à la page 4. Cela vous donne donc une table des matières et l'ensemble des articles choisis parmi nos six sources.

Vous avez également reçu dans vos trousseaux un prototype de *Quorum*. Il me faut vous avertir que la couverture est un simple ajout; ce n'est pas quelque chose que vous recevriez si vous choisissiez la version PDF. Ce que vous recevriez en fait est la table des matières, suivie par les 26 ou 27 articles qui y sont énumérés. Cela vous donne simplement une idée de ce à quoi pourrait ressembler le contenu.

Nous croyons que cette option d'utilisation d'InfoMedia offre des avantages importants. Nous pouvons produire le *Quorum* portable international avec nos ressources actuelles, selon, bien sûr, le nombre de quotidiens qui seraient inclus. En fonction du nombre de sources à parcourir, nous pourrions produire plus d'une édition par semaine. Le contenu serait actuel puisque nous recevons les flux le jour de la publication. Les rédacteurs chevronnés de *Quorum* seraient au courant des nouvelles internationales publiées dans la presse canadienne et donc en mesure de sélectionner plus rapidement les médias internationaux qui en parlent. Vous bénéficieriez de tous les avantages qu'offre InfoMedia. Vous pourriez imprimer le texte intégral des articles publiés dans le *Quorum* international ou simplement ceux qui vous intéressent plus particulièrement.

S'il est souhaitable, à votre avis, que la bibliothèque crée ce *Quorum* portable international, nous serions ravis de connaître votre réaction et vos suggestions. Nous pourrions par exemple tenir des entrevues, organiser des groupes de réflexion ou de courts sondages électroniques. Votre participation est indispensable pour faire en sorte que les critères de sélection des articles clés de cet énorme bassin de contenu international répondent à vos besoins. Il nous faut savoir si ce qui vous intéresse ce sont des nouvelles toutes fraîches à saveur internationale ou des articles analytiques plus approfondis. Il est essentiel que nous définissions les critères de sélection: les articles publiés par la presse étrangère qui ont des répercussions au Canada et ceux qui mentionnent le Canada et les Canadiens sont un bon point de départ.

Mais il peut y en avoir d'autres.

• (1220)

[Français]

Le monitoring des médias a évolué au cours des 30 dernières années, en grande partie grâce à la plus grande facilité d'accès à un nombre toujours croissant de sources médiatiques sous format électronique. La bibliothèque est consciente de l'intérêt considérable que vous portez à la couverture médiatique, et elle est déterminée à continuer d'améliorer ses services médiatiques sous le parapluie d'une salle de nouvelles parlementaires.

Cette salle de nouvelles réunirait des sources médiatiques de divers formats, serait organisée de façon à répondre à vos besoins, serait disponible 24 heures par jour et vous ferait gagner du temps en vous donnant accès à l'actualité. Idéalement, le contenu comporterait un outil de recherche, et les résultats pourraient être personnalisés selon vos préférences et vos besoins individuels. Le service InfoMedia, lancé le 1^{er} octobre 2009, est le premier élément de la salle de nouvelles parlementaires. Afin d'ajouter plus de contenu international, des fonds additionnels seraient requis. Nous avons souscrit d'autres abonnements à Library PressDisplay et nous sommes à la recherche de contenu international pour compléter la salle de nouvelles parlementaires. Nous aimerions établir des partenariats avec les ministères afin d'accroître nos options et de réduire les coûts tout en gardant à l'esprit la question des licences de redistribution.

[Traduction]

Je me ferais un plaisir de répondre à vos questions, tout comme ce serait le cas de mes collègues, et de vous fournir d'autres précisions.

Merci.

• (1225)

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci beaucoup pour cet exposé.

Nous allons maintenant commencer la période des questions, avec le sénateur Jaffer.

La sénatrice Mobina S.B. Jaffer (Colombie-Britannique, Lib.): Merci beaucoup.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour les cours que vous avez commencé à offrir. Je peux vous dire que moi-même et mon personnel les apprécions beaucoup. Si je peux me permettre un commentaire là-dessus, c'est que je trouve toujours que, dès l'instant que j'arrive ici, c'est toujours trop tard, et je suis toujours sur une liste d'attente. La demande est manifestement très forte, et je vous en félicite donc. Le dernier cours, celui sur les sources internationales, a été très utile pour mon bureau. Merci beaucoup.

J'aimerais vous poser une question au sujet des jeunes. Quel genre de rayonnement avez-vous? Ne vous intéressez-vous qu'aux jeunes du triangle Ottawa-Toronto-Montréal, ou bien regardez-vous ailleurs? Quels genres d'efforts êtes-vous en train de faire pour rejoindre un bassin représentatif du Canada, des jeunes de cultures différentes de partout dans notre merveilleux pays? J'aimerais en savoir davantage là-dessus.

Mme Dianne Brydon: Nous aspirons toujours à étendre notre action à l'échelle du pays. L'un de mes principes de fonctionnement informels est que nous ne devons rien faire qui ne soit disponible qu'aux gens localement et que nous ne puissions pas offrir dans une certaine mesure au reste de la population, à l'échelle du pays.

Ce que nous faisons à l'heure actuelle en ciblant les jeunes — et je pense que nous en disons un peu plus dans notre explication détaillée de nos activités d'extension — est réellement axé sur les enseignants. Cela fait 10 ans que nous accueillons le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire. Nous nous sommes consacrés à la création d'outils pouvant être utilisés en salle de classe par les enseignants pour éduquer les jeunes au sujet du Parlement, car nous estimons que cela assurera un rayonnement davantage soutenu et à plus long terme. Les enseignants peuvent faire la classe année après année et, au bout du compte, avoir un impact auprès d'un plus grand nombre d'étudiants. C'est là-dessus que nous avons mis l'accent dans le passé.

Nous avons également concentré des efforts sur les programmes pour jeunes qui amènent de jeunes gens au Parlement. Le programme de guides, par exemple, offre chaque année à 40 étudiants universitaires de partout au pays la possibilité de vivre le Parlement. Nous nous attachons à veiller à ce que cette possibilité soit pancanadienne.

Nous avons un programme de stagiaires dans le cadre duquel quatre stagiaires viennent au Parlement pour y travailler pendant un an aux côtés d'analystes, et les participants viennent de partout au pays. Mais, jusqu'ici, vu nos ressources limitées, nous n'avons pas été en mesure de déployer un effort soutenu ou ciblé auprès des jeunes eux-mêmes; nous avons plutôt choisi d'essayer de les rejoindre par l'intermédiaire des enseignants. Ce que nous cherchons maintenant à obtenir c'est votre rétroaction à l'initiative 2020, afin de déterminer la meilleure façon de procéder: par voie électronique, en améliorant le site Web, ce qui demandera beaucoup de travail et d'argent.

Nous sommes en train d'examiner le matériel que nous produisons. Nous sommes en train de créer une version interactive du livret écrit par Eugene Forsey et intitulé *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, qui est l'un des articles les plus populaires que nous ayons, ce afin que les jeunes gens soient peut-être un petit peu plus enthousiasmés par le Parlement et par la façon dont sont faites les lois.

Plus important encore, ce que nous allons faire c'est insister davantage, dans tous nos produits, sur la pertinence du Parlement dans la vie des gens, afin qu'ils comprennent toute l'incidence que peut avoir sur eux le Parlement, dans le présent et dans le futur.

Voilà ce que je dirais en réponse à votre question.

La sénatrice Mobina S.B. Jaffer: Puis-je proposer que vous utilisiez l'électronique, bien sûr, et même par l'intermédiaire de nos bureaux, car nous tous à l'échelle du pays travaillons avec différents jeunes; c'est peut-être là l'autre possibilité. Faites-nous le savoir, en tout cas, et nous pourrions ensuite en aviser d'autres. Chaque fois que je reçois un de vos envois, je le communique à toutes sortes de gens, dans l'espoir qu'ils le regardent.

Mme Dianne Brydon: Ce serait formidable.

L'autre chose qu'il me faudrait mentionner est que nous nous efforçons de plus en plus de travailler dans le cadre d'autres activités et auprès d'autres agences fédérales ainsi que d'ONG, afin de voir les choses excellentes qui sont faites ailleurs pour essayer de les réunir. C'est vraiment là le défi: essayer de découvrir tout ce qu'il y a et veiller à ce que nous offrions tout cela de manière cohérente, afin que ce que fait le Parlement ne vienne pas reproduire ce que fait quelqu'un d'autre, pour que nous puissions bâtir quelque chose ensemble. Et, du fait que chacun ait sa façon de joindre les jeunes, cela nous permettra de maximiser notre rayonnement.

J'aimerais également dire que l'initiative Parlement 2020 va être très utile pour nous aider à nous renseigner auprès de vous sur ce que vous faites pour rejoindre les jeunes et sur ce que nous pouvons faire de notre côté pour bâtir à partir de cela.

La sénatrice Mobina S.B. Jaffer: Merci.

En ce qui concerne le forum international, il me faut vous dire ma vive excitation. Mauril a eu une idée formidable lorsqu'il a dit que nous devrions nous pencher là-dessus. Mon seul commentaire est que je sais qu'il nous faut commencer quelque part, et peut-être que nous examinerons ces journaux, puis d'autres, mais cela n'est pas représentatif du monde d'aujourd'hui, avec les journaux que vous regardez. Cela me soucierait donc beaucoup si vous vous limitiez à cela seulement, car, encore une fois, cela revient à obtenir les mêmes genres d'actualités que celles qui nous sont livrées par le *Quorum* local. Il nous faut, par exemple, consulter des journaux chinois, indiens et autres dans le monde, en plus de ceux que vous avez examinés.

Je suis certaine que vous y avez pensé, mais il vous faut simplement commencer quelque part. Je proposerais que nous nous y intéressions plutôt plus tôt que plus tard.

• (1230)

Mme Lynn Brodie: Oui, j'apprécie votre commentaire, et je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'avec seulement six sources, c'est un éventail très limité. En fait, seules quatre de ces publications sont des quotidiens; les deux autres sont en fait des magazines d'actualités hebdomadaires ou mensuels.

La difficulté, bien sûr, est le coût et le désir de redistribuer le format électronique. Il en coûte en moyenne 11 000 \$ à 25 000 \$ par titre pour les ajouter à une source comme InfoMedia, et c'est pourquoi nous examinons d'autres options, comme le Library Press Display et la BBC Monitoring Library, qui englobe en réalité de nombreuses langues et sources de partout dans le monde. La question est de savoir comment présenter la chose et la rendre acceptable.

Nous croyons que la salle de nouvelles parlementaires à laquelle nous aimerions travailler dans l'année à venir offrirait une bonne solution. Au moins, vous pourriez vous rendre à un seul endroit pour obtenir toutes les nouvelles, qu'elles soient canadiennes, ou plus largement internationales. Mais, pour le moment, c'est ce dont nous disposons.

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci beaucoup, sénateur. Madame Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Merci beaucoup.

Pour revenir à la question de ma collègue, nous sommes dans une grande mesure intéressés par ce que disent les journaux du reste du monde au sujet du Canada. J'aimerais savoir s'il existe un moyen moins coûteux de rechercher tout simplement les mentions du Canada, de manière à nous aviser que cette semaine, *The Economist* ou le *Guardian* parle de nous. Je pense tout simplement, me reportant même à ce qui s'est passé l'été dernier avec les critiques faites aux États-Unis à l'endroit du système de soins de santé canadien, que le fait d'avoir un moyen de faire ce genre de recherche et de nous dire, à nous autres parlementaires, ce que raconte le reste du monde au sujet du Canada serait sans doute tout en haut de notre liste.

C'est juste là un élément de plus à examiner.

Mme Lynn Brodie: Oui.

Je n'ai pas mentionné un de nos autres produits, appelé *Radar*, qui fait précisément cela pour des magazines comme *The Economist* et le *Guardian*. Chaque fois que le Canada est mentionné ou que sont publiés des reportages d'intérêt pour le Canada ou traitant de questions dont est saisi le Parlement ici mais qui sont reprises dans des revues ou des périodiques étrangers, cela figurerait dans *Radar*.

Je pense que la question pour nous est de trouver des moyens de réunir toutes ces choses.

L'hon. Carolyn Bennett: En ce qui concerne la question du rayonnement ou de la participation publique au Parlement, l'un de nos exercices préférés a été celui lancé par le comité des personnes handicapées, lorsque nous avons pu faire des consultations en ligne avec des personnes handicapées de partout au pays. Le comité avait son propre site Web. Les membres choisissaient les questions. Les membres disposaient de trois outils: les résultats de sondage, le volet racontez-nous votre histoire, et le volet présentez-nous vos solutions. C'est ainsi que nous avons pu rencontrer en ligne toutes sortes de personnes qui n'auraient traditionnellement pas été entendues par un comité parlementaire, et nous avons ensuite fait appel à elles pour valiser notre ébauche de rapport.

J'aimerais savoir de quelles ressources vous auriez besoin. Je sais qu'il s'est agi d'un travail de collaboration entre la Chambre et... Je pense que cela a été fait au Sénat également, avec le sénateur Kirby.

Que nous faudrait-il pour pouvoir faire cela? Par exemple, pour ce qui est d'une loi sur le droit d'auteur, il me semble que les jeunes y seraient intéressés. Que faudrait-il, de quel genre de ressources supplémentaires auriez-vous besoin à la bibliothèque, pour veiller à ce que le comité chargé d'examiner la loi en matière de droits d'auteur puisse consulter en ligne des jeunes gens dans le cadre de son examen du projet de loi? Lors de ma session de clavardage MSN les dimanches soirs, les participants sont nombreux à avoir en fait de très bonnes solutions, et pas seulement des problèmes, à nous soumettre.

J'aimerais savoir pourquoi nous n'avons pas repris la chose. Est-ce une question de ressources? En notre qualité de comité, comment pouvons-nous faire pour vous obtenir les ressources nécessaires?

Mme Sonia L'Heureux: Une partie de l'objectif de l'initiative Parlement 2020 est de répondre à certaines de ces questions. Nous comprenons qu'un certain nombre de parlementaires veulent faire les choses différemment, et nous comprenons également que les jeunes gens veulent communiquer ou interagir différemment avec vous comparativement aux générations antérieures.

Une étape, donc, est de comprendre ces différents éléments. Chose intéressante, des résultats préliminaires en provenance du Royaume-Uni indiquent que le personnel supérieur des parlementaires et les jeunes gens ne sont pas sur la même longueur d'onde, et il est donc important pour nous de comprendre ce que cela signifie.

Nous faisons également ceci. Sous le leadership du greffier du Sénat, du greffier de la Chambre et du bibliothécaire du Parlement, oeuvre un comité de gestion de l'information parlementaire. L'objectif est d'obtenir que les trois administrations travaillent ensemble pour déterminer comment gérer notre information et comment travailler ensemble pour vous aider.

Par exemple, ma collègue Dianne siège à ce comité, et nous aimerions que cette équipe fasse du remue-méninges autour d'idées sur la façon de faire en sorte de rentabiliser chaque dollar. Chaque administration doit surveiller la façon dont elle utilise son argent, et il ne sert à rien de reproduire des services dans trop d'endroits s'il nous est possible de mieux y travailler ensemble.

Par exemple, vous soulevez la question des comités. Dans le cas d'un comité, il y a plus qu'une administration qui intervient. Parfois, la question appartient réellement au comité. Parfois, c'est une question d'infrastructure, qui nous permet d'appuyer le comité.

Voilà les genres de choses qu'il nous faudrait démêler sur la base de ce que vous nous demandez. Le comité de gestion de l'information parlementaire nous aiderait à faire avancer l'étalon de mesure.

• (1235)

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci, madame Bennett. Si vous le voulez, nous pourrions vous inscrire pour un prochain tour.

L'hon. Carolyn Bennett: Ce serait formidable.

Le coprésident (M. Peter Goldring): Sénateur Lapointe, allez-y, je vous prie.

[Français]

Le sénateur Jean Lapointe (Saurel, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je voudrais simplement faire un commentaire. En fait, je suis rempli de gratitude envers la bibliothèque pour tous les renseignements qu'elle a fournis et les recherches qu'elle a effectuées dans le cadre de mon projet sur les loteries vidéo. Vous nous avez fourni des études qui avaient été faites sur le sujet. Votre travail était de toute beauté. Je veux vous dire encore une fois que je vous suis très reconnaissant. Mon projet en est rendu à l'étape du comité et je ne sais pas s'il va se réaliser avant mon départ du Sénat, qui aura lieu le 6 décembre 2010. Je tenais à vous remercier sincèrement pour tous les efforts que vous avez déployés pour nous aider à faire de la recherche sur les loteries vidéo.

[Traduction]

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci de ce commentaire, sénateur.

Nous allons maintenant passer à l'intervenant suivant.

Allez-y, je vous prie, monsieur Poilievre.

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): L'un des défis que je vis lorsque je ne suis pas au bureau est l'accès à des sources d'actualités internationales. Vous pouvez facilement obtenir les actualités courantes par le biais de sites Web comme cnn.com, du site Web de la BBC, de foxnews.com ou du *Times* of London. Toutes ces sources offrent des actualités de base. Si vous voulez des analyses plus approfondies, du genre de celles que vous pouvez trouver sur la page éditoriale du *New York Times* ou du *Wall Street Journal*, par exemple, il vous faut avoir un abonnement.

Je me demande donc s'il n'y aurait pas moyen pour les députés d'avoir accès à ces reportages d'actualités internationales sans avoir à envoyer un courriel à la bibliothèque et à attendre — par exemple, si c'est un vendredi soir et que vous allez vous prononcer sur quelque chose dans le cadre d'une émission-débat le dimanche matin — jusqu'au lundi pour avoir accès à certains des articles et à certaines des analyses qui sont disponibles. Je me demande tout simplement s'il n'y aurait pas moyen d'avoir un genre d'abonnement commun ou général qui nous donnerait accès aux opinions et aux recherches les plus avancées qui sont le propre des grandes publications de ce monde.

Mme Lynn Brodie: Comme vous l'avez mentionné, cela requiert généralement un abonnement, et nous avons à l'heure actuelle des abonnements au *New York Times*, au *Washington Post* et au *Daily Telegraph*, de Londres. Ce sont là des quotidiens plutôt sérieux offrant, comme vous dites, des articles analytiques dans les pages d'éditorial, et vous y avez accès à l'heure actuelle.

M. Pierre Poilievre: Voulez-vous dire par là que les députés peuvent y accéder à distance et ainsi de suite?

Mme Lynn Brodie: Oui.

La trousse d'information qui vous a été remise aujourd'hui contient quelques captures d'écran d'InfoMedia, qui sont accessibles par vous dans la rubrique nouvelles et affaires courantes d'IntraParl, et auxquelles vous avez accès sur votre BlackBerry. Il y a des instructions pour l'accès, et vous pouvez ainsi utiliser votre BlackBerry où que vous alliez et vérifier le *New York Times*, le *Washington Post* ou le journal de Londres pour voir s'il s'y trouve des articles d'éditorial qui vous intéressent, ou si nous avons inscrit de leurs articles sous des rubriques particulières, qui se trouvent également sur InfoMedia.

Je sais que dans votre cas votre bureau de circonscription est local, mais pour ceux d'entre vous qui ont des bureaux à l'extérieur de la région d'Ottawa, ce service est également à la portée de votre personnel dans vos bureaux de circonscription. En cas de besoin de formation, nous nous ferions un plaisir de nous rendre sur place dans votre bureau pour y faire de l'encadrement ou alors de vous envoyer des messages d'invite pour que vous puissiez suivre des séances de formation.

• (1240)

M. Pierre Poilievre: Vous avez parlé du bureau de circonscription et du bureau parlementaire, mais qu'en est-il des liaisons à distance, ailleurs qu'à partir de ces deux bureaux?

Mme Lynn Brodie: Oui, cela est possible si vous avez l'accès VPN sur un ordinateur.

M. Pierre Poilievre: C'est ce petit dispositif qu'on nous a remis.

Mme Lynn Brodie: Je crois que oui.

M. Pierre Poilievre: Il vous faudrait donc accéder au système IntraParl. Est-ce ainsi que cela fonctionnerait?

Mme Lynn Brodie: Ou encore utiliser votre BlackBerry. Votre BlackBerry offre également cette fonctionnalité.

M. Pierre Poilievre: Très bien. C'est bon à savoir.

Envisage-t-on d'élargir le choix au-delà de ces trois publications? Par exemple, typiquement, si une personne souhaite avoir une vision équilibrée de l'opinion de l'élite américaine, elle lira le *New York Times* et le *Wall Street Journal*, disons. Pourriez-vous envisager d'élargir l'éventail pour y inclure à tout le moins le *Wall Street Journal*.

Mme Lynn Brodie: Nous pourrions l'envisager. La question est qu'il nous faudrait votre rétroaction quant aux genres de quotidiens qui vous intéressent. Il est très utile que vous nous fassiez savoir ce matin que ce sont les articles analytiques qui vous intéressent davantage que les nouvelles de dernière heure, mais il nous faudra mener des exercices de consultation pour pouvoir véritablement cerner le choix de journaux. Comme je l'ai dit, il est en vérité très coûteux de s'y abonner, surtout s'il s'agit d'avoir un abonnement qui permet des recherches et une redistribution.

M. Pierre Poilievre: En conclusion, si vous faites des consultations, ma contribution est que le *Wall Street Journal* serait un excellent ajout.

Mme Lynn Brodie: Merci.

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci beaucoup.

Monsieur Trost.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Merci, monsieur le président.

M. Poilievre a couvert le gros de mes questions. J'aurais une question davantage de curiosité personnelle.

J'imagine, ce qui serait tout naturel, que l'anglais et le français seraient les langues dominantes pour ce qui est de nos sources d'actualités. Mais certains d'entre nous lisent d'autres langues également. Il est souvent possible d'obtenir des articles de meilleure qualité et plus approfondis dans la langue d'origine.

Par exemple, cela m'a rendu fou lorsque j'ai voulu avoir une couverture des élections en Allemagne dans une langue autre que l'anglais ou le français. Je ne parle pas couramment l'allemand, mais je peux lire cette langue.

Quel genre d'accès ont nos bureaux à des sources de nouvelles quotidiennes ou régulières pour des choses en provenance de *Der Spiegel* ou autre? Dans mon cas, c'est l'allemand qui m'intéresse, mais je suis certain que d'autres membres ont d'autres intérêts.

Mme Lynn Brodie: En fait, avec Library PressDisplay, vous avez accès à environ 1 200 journaux, dans leur langue d'origine, et ils s'y présentent sous la même forme qu'un journal. Vous voyez les entêtes, le bloc-générique, et tous les articles. Et il y a une fonction recherche.

M. Brad Trost: Comment sont-ils choisis? S'agit-il des 1 200 journaux accessibles sur Internet les plus courants? Quels sont les critères?

Mme Lynn Brodie: Library PressDisplay est un service commercial. Ses exploitants ont manifestement négocié avec ces 1 200 journaux, et d'autres ne cessent d'y être ajoutés. Il en a d'ailleurs été ajouté environ 250 au cours des deux derniers mois. Ce service continue d'augmenter le nombre des sources, mais je ne peux malheureusement pas vous fournir de définition exacte du système.

Ce service comprend les très grands quotidiens de partout dans le monde. Je pense qu'y sont représentées quelque 150 langues, ou peut-être même plus.

M. Brad Trost: Je n'en parle pas autant, alors je vous crois sur parole.

Merci.

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci, monsieur Trost.

Madame Hughes, allez-y, je vous prie.

[Français]

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskaing, NPD): Je vous remercie.

J'aimerais poser une question à Mme Brydon. Vous avez dit que vos ressources étaient limitées. De quel genre de budget aurez-vous besoin? De combien d'argent auriez-vous besoin pour continuer votre travail?

Mme Dianne Brydon: La sensibilisation du public représentée à peu près 8 p. 100 du budget de la bibliothèque. Les activités destinées à la jeunesse constituent près de 4. p. 100 de notre budget.

•(1245)

[Traduction]

Il ne faut pas oublier que cela ne correspond qu'à ce qui est couvert par le budget de la bibliothèque. Nous faisons ce travail pour le compte du Parlement, alors lorsqu'on tient compte de la Chambre des communes ainsi que du budget du Sénat — chacune des deux Chambres a un programme de pages, mais le travail d'extension vers le public est le fait de la bibliothèque —, le Parlement ne dépense qu'un très petit montant d'argent. En dollars, cela revient à environ 1,4 million de dollars pour les jeunes. Cela comprend le programme de guides, comme je l'ai mentionné, et qui représente environ 900 000 \$.

En définitive, donc, nous consacrons 500 000 \$ aux programmes pour les enseignants, pour aider les enseignants à enseigner, et à d'autres activités d'extension à destination des jeunes. Ce n'est vraiment pas un si gros montant d'argent.

[Français]

Mme Carol Hughes: De combien d'argent pensez-vous avoir besoin?

[Traduction]

Mme Dianne Brydon: Ce serait très difficile à dire, tant et aussi longtemps que nous ne savons pas quelle ampleur on prévoit pour le programme.

Je ne pourrais pas vous donner de montant approximatif tant et aussi longtemps que je ne sais pas ce que vous faites déjà, ce que font d'autres et ce que nous voudrions peut-être lancer. Nous n'avons même pas les ressources pour faire la recherche sur la façon de procéder, alors ce serait difficile à dire. Il faudrait sans doute compter quelques millions de dollars de plus, car la TI coûte cher, et nous voudrions d'autre part élargir le travail d'extension pour y englober le public en général.

[Français]

Mme Sonia L'Heureux: Ce que nous diront les jeunes dans le cadre de Parlement 2020 nous informera sur la façon dont ils veulent être intégrés aux conversations sur la relation avec le Parlement. Cette dimension du problème n'est pas connue, mais cela nous aiderait à déterminer la façon qui nous permettrait d'avancer. Pour le moment, on manque un peu d'information.

Mme Carol Hughes: Avez-vous fait des demandes aux écoles secondaires au sujet des cours d'instruction civique, pour savoir quelles sortes d'outils elles pourraient utiliser? Y a-t-il un manque?

[Traduction]

Mme Dianne Brydon: Dans le cas de tous nos programmes et produits, nous consultons régulièrement les enseignants afin de déterminer ce dont ils ont besoin et ce qui est efficace. Nous leur demandons, après lancement, si la chose fonctionne et ce que nous pourrions leur offrir pour faire plus encore.

Nous tenons à veiller à ne pas reproduire ce que font d'autres, à ce que ce travail s'inscrive dans un effort de collaboration et à ce que l'argent des contribuables soit dépensé à bon escient.

La vraie cible n'est pas tant les écoles, car je pense que nous nous débrouillons plutôt bien pour ce qui est des écoles. Notre propos est de savoir comment aller chercher les jeunes gens au-delà de la salle de classe — les jeunes de 18 à 24 ans qui ne s'engagent pas et qui ne fréquentent plus l'école.

Mme Carol Hughes: Il me semble qu'à cet égard un nombre de plus en plus grand d'écoles commencent en fait à parler du

Parlement. C'est quelque chose que je fais de manière régulière, si je peux entrer dans une école secondaire, voire même une école élémentaire. Pendant les débats électoraux, je m'assure que nous en faisons partie, alors je pense que c'est formidable.

J'ai constaté que le document parle du fait que le taux de participation électorale en soit à son plus bas. J'aimerais savoir si vous connaissez par hasard le pourcentage actuel et les pourcentages antérieurs.

Mme Dianne Brydon: C'est une bonne question. Je peux vous dire que 35 p. 100 des jeunes Canadiens ont voté, comparativement à 55 p. 100 de la population générale. J'ignore comment ce taux se compare à celui enregistré dans d'autres pays. Il est assez constant; je sais que l'Association parlementaire internationale a elle aussi discuté de cette question lors de sa réunion d'automne. Certains d'entre vous y ont peut-être assisté. Cette association va produire un rapport traitant de cette question à l'échelle mondiale. Il s'agit de quelque chose qui a clairement une incidence sur les gens partout dans le monde.

D'autre part, lorsqu'on examine les raisons pour lesquelles les gens sont si peu nombreux à participer, la recherche concernant les jeunes gens montre que c'est à cause d'un faible niveau d'intérêt pour la politique, d'un faible niveau de connaissances politiques, d'une conviction moindre que le fait de voter soit un devoir de citoyen et du fait d'être moins susceptible d'avoir été contacté par des partis ou des candidats, un grand nombre d'entre eux étant à l'université ou n'habitant pas forcément un endroit où, lorsque vous faites campagne, vous puissiez les contacter facilement.

Ce que nous essayons de faire c'est nous attaquer à ce premier élément, celui des connaissances politiques. Nous travaillons avec des étudiants de niveau secondaire, mais nous essayons également de déterminer comment nous pourrions aider les gens à mieux comprendre.

Pour en revenir au commentaire de Mme Bennett, qui parlait du fait que les jeunes aiment interagir, il nous faut tout d'abord les sensibiliser à la façon dont ils peuvent interagir. Il leur faut comprendre comment fonctionne le Parlement et dans quels domaines celui-ci peut être efficace. Voilà le rôle que nous jouons, travaillant aux côtés d'autres comme Vote Étudiant et L'apathie c'est plate, pour être sur le terrain et travailler avec vous tous, qui êtes vous aussi sur le terrain partout au pays, pour voir comment amener la traduction de cette connaissance en action.

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci, madame Hughes. Aimerez-vous que je vous inscrive sur la liste pour un autre tour, si vous avez encore d'autres questions?

Mme Carol Hughes: Oui. Merci.

Le coprésident (M. Peter Goldring): Madame Guay.

[Français]

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Merci, monsieur le président. Vos projets sont très intéressants et le *Quorum* international également. Présentement, nous recevons le *Quorum* tous les jours. Allons-nous recevoir le *Quorum* international tous les jours? Est-ce une possibilité? L'aura-t-on une fois par semaine? Comment cela va-t-il fonctionner?

•(1250)

Mme Lynn Brodie: On est au stade où on doit obtenir plus d'informations sur vos besoins. Cela va beaucoup dépendre du nombre de ressources par lesquelles on devra passer. Cela va dépendre de vos intérêts et des capacités de la bibliothèque. En ce moment, je ne peux pas vraiment définir la fréquence avec laquelle on pourra...

Mme Monique Guay: Par contre, vous voyez qu'il existe quand même de l'intérêt. Les informations internationales sont de plus en plus importantes pour nous. Nous sommes tous porte-parole en certaines matières. Je suis porte-parole en matière de Francophonie. Par conséquent, beaucoup de journaux internationaux m'intéressent. Si on a cette formule, ce c'est fort intéressant pour nous. Il faudrait l'avoir pratiquement de façon quotidienne, tout comme on reçoit présentement le *Quorum*. Par contre, je sais que des coûts sont reliés à cela. Avez-vous une idée de vos besoins, afin que nous ayons un aperçu?

Mme Lynn Brodie: Je me baserai sur les coûts avec lesquels nous sommes déjà familiers, pour les journaux que nous achetons. Si on ajoute entre six et huit journaux internationaux, cela représente environ 135 000 \$ à 150 000 \$.

Mme Monique Guay: Ce ne sont donc pas des coûts extravagants.

Mme Lynn Brodie: Ce n'est peut-être pas extravagant, mais c'est quand même assez important pour le budget de la bibliothèque.

Mme Monique Guay: Ce sont des coûts supplémentaires, j'en suis très consciente. Combien de personnes travaillent au *Quorum*?

Mme Lynn Brodie: Il y a présentement quatre personnes.

Mme Monique Guay: Combien en faudrait-il de plus?

Mme Lynn Brodie: Il faudrait au moins une personne de plus.

Mme Monique Guay: Il ne faudrait qu'une personne de plus.

Mme Lynn Brodie: Nous pensons qu'une personne...

Mme Monique Guay: Vous pourriez alors faire le travail. Est-ce que nous allons continuer à l'avoir sur papier, ou le recevoir par courriel?

Mme Lynn Brodie: Cela fait partie des discussions de vos besoins. J'aimerais les connaître.

Mme Monique Guay: Quand on est à la Chambre, c'est facile. On demande le *Quorum* au page et il nous l'apporte. On n'a pas toujours accès à nos ordinateurs et ce n'est pas tout le monde qui aime cela non plus.

Mme Lynn Brodie: Il est évident que tous n'aiment pas lire un article ou autre chose sur un BlackBerry.

Mme Monique Guay: Cela dépend des générations. Il y en a qui sont très friands du BlackBerry, d'autres moins. Il serait intéressant de l'avoir sur papier, qu'il soit distribué et que l'on puisse le demander au page, ou le prendre à la bibliothèque si c'est nécessaire.

Mme Lynn Brodie: Pour produire une version papier, il faudrait également discuter des coûts d'impression et de distribution avec les responsables de la Chambre des communes et du Sénat.

Mme Monique Guay: Vous pouvez également restreindre le nombre de copies. Il n'est pas nécessaire d'en faire pour chaque député.

Mme Lynn Brodie: On distribue environ 1 100 copies du *Quorum* par jour.

Mme Monique Guay: Quels sont les coûts liés à cela?

Mme Lynn Brodie: Simplement pour l'imprimer, il en coûte environ 170 \$ par jour.

Mme Monique Guay: C'est bien. Faites-vous une impression recto-verso?

Mme Lynn Brodie: Oui, mais cela ne comprend pas la distribution et la mise en page. Quelqu'un d'autre s'en occupe.

Mme Monique Guay: C'est bien.

Un peu plus tôt, vous avez parlé de travailler beaucoup avec les jeunes de 18 à 24 ans.

Je vous dirai sincèrement que si les parents ne vont pas voter, les jeunes n'iront pas voter. Il y a donc une éducation à faire non seulement auprès des jeunes, mais aussi auprès des parents. Cela va ensemble.

Je pense qu'il faut aussi ouvrir la porte du Parlement aux jeunes. Je fais souvent venir des groupes de jeunes pour qu'ils voient une séance parlementaire, comment un comité fonctionne et comment les choses fonctionnent sur la Colline du Parlement. Ils repartent avec un bagage, mais il n'y a pas vraiment de suivi par la suite. Il faut donc trouver un outil pour qu'il y ait un suivi, soit par voie électronique ou par le truchement d'un site Web. Nos jeunes sont très branchés.

Peut-être que les jeunes amèneront leurs parents voter, on ne le sait pas. On verra bien. Une forme de suivi après une visite parlementaire pourrait être intéressante. On pourrait trouver d'autres moyens, parce qu'il n'y a pas seulement les visites.

Nous sommes souvent appelés à intervenir dans les cégeps et les écoles. On aurait donc un outil à leur offrir pour qu'ils puissent communiquer, voir ce qui se passe et s'intéresser à la politique.

Je vous félicite de votre travail et j'espère qu'on pourra avoir des outils supplémentaires, pour pouvoir faire le nôtre.

Merci.

[Traduction]

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci, madame Guay.

Nous allons maintenant passer à M. Bélanger.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Est-ce la toute première édition?

•(1255)

Mme Lynn Brodie: Non, comme je l'ai dit, il ne faut pas faire trop attention.

L'hon. Mauril Bélanger: Est-ce la première?

Mme Lynn Brodie: Non, c'est une seule et unique édition.

L'hon. Mauril Bélanger: En effet, mais il n'y en a pas eu d'autre. Si on la conserve, dans 100 ans, cela vaudra cher.

J'ai quelques questions. Vous dites être en négociation avec la BBC pour leur réseau, ou leur bibliothèque. De quel ordre de grandeur de chiffres parle-t-on?

Mme Lynn Brodie: En fait, on ne discute pas directement avec la BBC, mais avec une compagnie qui agit comme vendeur ou fournisseur de données de la British Broadcasting Corporation. C'est de l'ordre d'environ 10 000.

L'hon. Mauril Bélanger: Cela donnerait-il accès à tout ce qu'ils ont?

Mme Lynn Brodie: Cela donnerait accès à une sélection d'articles économiques et politiques.

L'hon. Mauril Bélanger: C'est bien.

Y a-t-il un pendant français?

Mme Lynn Brodie: Il n'y en a pas à la BBC.

L'hon. Mauril Bélanger: Je ne parle pas de la BBC, mais il doit y avoir quelque chose en France, comme France 2 ou quelque chose du genre.

Mme Lynn Brodie: Jusqu'à maintenant, on n'a rien trouvé qui traduisait des articles en français ou qui offrait un produit semblable à celui de la BBC, autre que le Library PressDisplay, qui présente les journaux allemands en allemand et les journaux français en français. Le problème est qu'il y a une variété d'options potentiellement disponibles.

L'hon. Mauril Bélanger: Je pense que la télévision française tente de monter l'équivalent de la BBC. Si cela n'est pas déjà fait, elle arrivera certainement éventuellement à un service de média semblable au BBC Monitoring Library. J'imagine que vous suivez cela.

Mme Lynn Brodie: En effet, on suit cela.

L'hon. Mauril Bélanger: Pouvez-vous me dire combien de députés et de sénateurs ou d'utilisateurs — je ne sais pas si vous avez des statistiques là-dessus — ont recours au *Quorum* portable? Est-ce ainsi que vous l'appelez en français aussi?

Mme Lynn Brodie: C'est plus ou moins cela, oui. Non, je n'ai pas ces données puisque le service date seulement du 1^{er} octobre...

L'hon. Mauril Bélanger: Y en a-t-il?

Mme Lynn Brodie: J'imagine que oui.

L'hon. Mauril Bélanger: Vous ne le savez pas, et je sais que je ne l'ai pas, je l'avoue. *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa*. Je ne savais même pas qu'il était disponible par ma petite machine.

Mme Lynn Brodie: Je suis heureuse de voir que j'ai pu vous informer un peu aujourd'hui.

L'hon. Mauril Bélanger: Je pense qu'il est temps que je retourne vous voir pour avoir un breffage sur tous les services disponibles.

Mme Lynn Brodie: Je peux certainement demander à mon employé de vous appeler et d'organiser une petite session pour vous abonner.

L'hon. Mauril Bélanger: Savez-vous combien il y en a?

Mme Lynn Brodie: C'est trop récent.

L'hon. Mauril Bélanger: C'est bien.

Selon vous, à quel moment le *Quorum* portable international sera-t-il disponible?

Mme Lynn Brodie: En ce moment, nous rodons InfoMedia. Il faut aussi passer à la phase visant à fermer ParlMedia, un service qui

existe depuis plus de 10 ans. Nous espérons faire cela au mois de janvier. On travaille à la fois sur ParlMedia et sur InfoMedia.

L'hon. Mauril Bélanger: Je comprends maintenant. Je cherchais InfoMedia et je ne le trouvais pas. Présentement, c'est ParlMedia.

Mme Lynn Brodie: Non, InfoMedia est déjà disponible par Intraparl.

L'hon. Mauril Bélanger: Je vais devoir aller vous voir bientôt, car je ne l'ai pas trouvé.

Dans le *Quorum* que vous imprimez tous les jours...

Mme Lynn Brodie: C'est un exemple imprimé pour vous donner...

L'hon. Mauril Bélanger: Serait-il possible d'annexer au *Quorum* actuel la table des matières du *Quorum* international? Est-il possible de puiser dans le *Quorum* international? Si on regarde la table des matières, on verra ce qui est disponible. Est-ce une possibilité?

• (1300)

Mme Lynn Brodie: Je pense que cela revient un peu à mon commentaire: on a besoin de communiquer avec vous, les parlementaires, pour savoir quelles sont vos idées et quelles sont les possibilités.

L'hon. Mauril Bélanger: Si vous faites cela, vous aurez des réactions, des suggestions et de la rétroaction. Pour ma part, je chercherais plutôt les articles de fond. D'ailleurs d'autres ont aussi mentionné cela. On a connaissance des nouvelles fraîches d'une façon ou d'une autre. Si on ne l'a pas par les médias, nos électeurs nous appellent. Si vous ajoutiez la table des matières au *Quorum* actuel, vous obtiendriez, à mon avis, des réactions des parlementaires. Une page, ça ne change pas grand-chose, qu'elle soit annexée au début ou à la fin.

Mme Lynn Brodie: C'est une idée, et j'aimerais...

[Traduction]

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci, monsieur Bélanger.

Si vous souhaitez poursuivre votre interrogation, nous pourrions peut-être vous ajouter à la liste.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Je n'aime pas me faire interrompre en plein milieu d'une phrase. Je vais vouloir continuer, monsieur le président.

[Traduction]

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci.

Monsieur Boughen.

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): Merci, monsieur le président.

Cette question concerne la façon dont votre trafic a changé, avec l'avènement de l'ordinateur, les ordinateurs étant maintenant présents dans les écoles et dans presque tous les foyers au pays. Avez-vous relevé une augmentation due à la prévalence des ordinateurs, ou alors une baisse, et cela a-t-il modifié de quelque manière que ce soit votre fonctionnement?

Mme Dianne Brydon: La façon dont nous suivons l'utilisation est différente. Il y a une différence entre les requêtes et les visites, et le temps que les gens y consacrent. Je n'ai pas ces chiffres avec moi, mais je pourrais certainement vous obtenir ces informations.

Le plus gros élément est celui de la sensibilisation et d'aider les gens à trouver notre site et, une fois qu'ils l'ont trouvé, à leur livrer quelque chose qui leur parle. Il s'agit là de l'une des choses que nous faisons et c'est ce pour quoi nous nous efforçons de faire en sorte que ce soit plus interactif, un peu plus intéressant, pour amener les jeunes gens à s'engager.

Il y a d'autres gens qui se familiarisent avec les médias sociaux, s'intéressant à YouTube et Twitter, etc. Il nous faut en la matière être très prudents, surtout en ce qui vous concerne. Ce que nous essayons de faire c'est aider les gens à comprendre comment cela fonctionne, puis interagir avec vous pour ce qui est des réactions aux différentes politiques, car ce n'est pas là notre rôle. Nous nous efforçons de faciliter l'interaction avec le Parlement et avec vous, en votre qualité de parlementaires individuels.

Il importe donc de sensibiliser les gens aux choses qui existent et à la façon dont ils peuvent y accéder.

M. Ray Boughen: La fréquence des demandes d'information viendraient normalement, s'il n'y avait pas d'ordinateurs, est-elle à peu près la même, ou bien a-t-elle ralenti?

Mme Dianne Brydon: Le nombre de demandes écrites a, certes, beaucoup fléchi, et le nombre de demandes par courriel a énormément augmenté. Je ne saurais vous dire quelle incidence il y a eu du côté du nombre d'appels téléphoniques.

Mme Sonia L'Heureux: Cela est anecdotique, et nous vous reviendrons avec des chiffres fermes. Ce que me disent nos gens qui prennent les demandes est que nous en recevons de plus en plus par voie électronique, et moins par téléphone. Nous relevons donc un changement.

M. Ray Boughen: Merci.

Mme Lynn Brodie: Je pense pouvoir ajouter un petit quelque chose.

Oui, nous constatons qu'un nombre croissant de nos clients cherchent à obtenir leurs propres renseignements sur le site intranet parlementaire. Nous faisons de notre mieux pour offrir autant de ressources électroniques que possible sur le site. De fait, près de la moitié de nos dépenses de collection correspondent aujourd'hui à des documents électroniques, que nous mettons pour la plupart directement à votre disposition.

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci beaucoup.

Sénateur, avez-vous un commentaire?

La coprésidente (La sénatrice Sharon Carstairs (Manitoba, Lib.)): J'ai en vérité quelques questions à poser. Peut-être qu'on y a déjà répondu. Je regrette de ne pas avoir été ici plus tôt, mais mon devoir m'appelait ailleurs.

J'ai jeté un rapide coup d'oeil sur ce qu'on nous a fourni. Je trouve formidable l'idée d'une version internationale de *Quorum*. Mais j'aimerais voir une version internationale de *Quorum* qui mette davantage l'accent sur ce que disent les médias internationaux au sujet du Canada. La quasi-totalité des articles dans ce numéro-ci — et je me rends bien compte que ceci nous a surtout été fourni en tant qu'exemple — concernent Obama et ce qui se passe relativement au système de soins de santé là-bas, ce dont j'entends parler de toute manière dans les médias locaux.

Mon vœu pour un tel instrument serait qu'il nous renseigne sur ce que disent les Chinois au sujet du Canada, ce que disent les Français au sujet du Canada, ce que disent les Latino-Américains au sujet du Canada. J'ignore si cela a été soulevé par quelqu'un d'autre, mais c'est là-dessus que j'aimerais qu'on mette davantage l'accent.

Mme Lynn Brodie: Malheureusement, nous n'avons à vrai dire compilé le contenu en une seule et même journée de quatre à cinq quotidiens, et c'était là l'une des exigences que j'ai imposées à mon personnel, soit d'essayer de trouver toute référence au Canada ou aux Canadiens. La récolte a été plutôt maigre ce jour-là.

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci, sénateur.

Madame Bennett.

● (1305)

L'hon. Carolyn Bennett: Je souhaitais tout simplement aller de l'avant avec cet exercice de visualisation. Je pense que nous avons été heureux, lors de la conférence C2D2 tenue à Vancouver il y a de cela un an environ, d'entendre les bibliothécaires parlementaires du Chili et de la Grande-Bretagne, et nous avons été très inspirés par certaines de leurs idées et par ce qu'ils ont pu faire. Pullinger, en Grande-Bretagne, a réussi à envoyer un genre de « Coles Notes » de la façon dont ils fonctionnent à tous les jeunes, le jour de leur anniversaire, dès qu'ils atteignent l'âge de voter. Nous avons trouvé Soledad Ferreiro spectaculaire pour ce qui est de ce que la bibliothèque a pu organiser en recrutant des acteurs pour mener une conversation du genre couloir de bureau au sujet de ce que signifiait ce projet de loi, dans un contexte tout à fait non partisan.

Je suppose que dans le cadre d'un exercice de visualisation pour la bibliothèque — visant bien sûr à déterminer les besoins des parlementaires et ce qui aiderait les citoyens à mieux comprendre ce que nous avons ici et les questions qui nous occupent —, il y aurait encore d'autres choses que vous aimeriez avoir si vous disposiez des ressources requises. Je pense que bien des choses dont vous nous avez entretenu aujourd'hui sont le fait de ne pas disposer des ressources requises pour faire davantage, et je crois que c'est là l'objet du comité — vous aider à vous battre pour les ressources dont vous avez besoin pour nous servir dans notre travail de parlementaires ainsi que dans le cadre de la reddition de comptes à deux sens que nous avons avec nos citoyens.

Y a-t-il tout un menu de choses que vous aimeriez faire si vous en aviez les ressources? Comment pourrions-nous vous aider à décider de ce qui devrait remonter jusqu'en haut de la liste et de ce pour quoi nous devrions nous battre, en vue d'en obtenir le financement?

Mme Dianne Brydon: Je regarde avec envie ce que fait le Royaume-Uni. Je regarde chaque jour avec envie ce que fait le Royaume-Uni.

Ce qu'a fait le Royaume-Uni a résulté d'un comité parlementaire qui a dit qu'il y avait un problème d'engagement politique à l'égard du Parlement. Il a tenu une série d'audiences, a fait une étude, a produit un rapport, puis a demandé à l'administration... il lui a exposé les problèmes, lui a demandé de proposer des solutions et lui a accordé une année. L'administration a déposé une proposition, et c'est ainsi que les choses ont pu bouger.

Je pense que la chose n'a réussi que parce que les parlementaires ont été saisis de la question et ont entrepris de cerner le problème, les défis, et c'est alors que l'administration a réagi.

Nous pourrions vous soumettre des options, et cela me ferait plaisir de le faire. Nous pourrions vous proposer différentes versions, allant de la Vespa à la Cadillac. Mais j'estime qu'il faut vraiment commencer par l'initiative Parlement 2020 et vous parler de ce qu'il vous faut et de la façon dont vous vous voyez vous engager auprès du public, en restant à l'écoute des jeunes tout au long de cet exercice. Comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires, le comité est une représentation parfaite du Parlement. Peut-être que vous aimeriez vous pencher plus avant sur la question et nous guider quant à ce vers quoi vous aimeriez tendre.

Il n'y a aucune limite. Nous pourrions faire n'importe quoi. Nous pourrions commencer tout de suite avec quelque chose de très petit. Il y a déjà des jeunes gens de partout au pays qui viennent à Ottawa dans le cadre du programme Rencontres du Canada, par exemple. À l'heure actuelle, un député vient leur faire un brefage. Nous pourrions transformer cela en un exercice de simulation — une simulation de comité — et faire en sorte que ce soit beaucoup plus intéressant et pertinent pour eux. Cela exigerait relativement peu de travail et d'augmentation du financement. Ou alors, nous pourrions passer tout de suite au gros calibre avec des parlements fictifs sur place, ou alors les promener dans le pays, comme cela se fait au Royaume-Uni. Ce serait plus coûteux et supposerait davantage de travail et de réflexion.

Tout est possible. S'il me fallait vous dire ce avec quoi vous pourriez nous aider, ce serait vraiment de nous aider à élaborer des options et à faire avancer ce que vous autres parlementaires souhaiteriez que nous fassions, pour le compte du Parlement.

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci, madame Bennett.

La parole est maintenant au sénateur Greene.

Sénateur Stephen Greene (Nouvelle-Écosse, C): J'aimerais vous demander comment vous comptez consulter les parlementaires quant à leurs besoins. Je pense que nous avons tous des besoins différents. J'ai entendu certaines personnes autour de la table dire qu'elles souhaiteraient pouvoir lire ou consulter des articles écrits par d'autres au sujet du Canada. Pour ma part, ce que d'autres pensent de nous, et qu'ils nous louangent ou nous critiquent, ne me fait ni chaud ni froid. Ce que j'aimerais peut-être lire, à titre d'exemple, ce serait un article rédigé par un analyste chinois au sujet des investissements de la Chine en Afrique ou en Amérique du Sud. Voilà le genre de chose qui m'intéresserait.

J'aimerais savoir comment vous comptez tous nous consulter, pour veiller à ce que nous comprenions ce qui est disponible, et sur ce que nous voudrions peut-être avoir.

• (1310)

Mme Lynn Brodie: Je pense que la meilleure façon de vous consulter serait sans doute de vous interviewer directement, ou peut-être d'organiser des groupes de réflexion avec votre personnel.

L'une des méthodes les plus simples qui nous a assez bien réussi est d'assortir nos outils de sondages électroniques, de telle façon que lorsque vous entrez dans InfoMedia, on vous demande si cela ne vous ennuerait pas de prendre quelques minutes pour répondre à un sondage et, dans la négative, il vous faut tout simplement cliquer sur un bouton. Cela nous donne la possibilité de vous poser quelques questions ciblées.

Ce que j'entends est qu'il y a un certain intérêt pour des d'articles analytiques, portant dans certains cas sur le Canada et dans d'autres sur ce qui se passe dans d'autres pays et sur leur vision de situations ou de lois. Il y a donc en réalité tout un mélange, et en ce qui nous

concerne, cela va nécessiter des contributions supplémentaires. Je pense qu'il existe une ou deux façons pour nous de nous y prendre.

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci beaucoup.

Madame Hughes.

Mme Carol Hughes: Des réponses ont déjà été fournies à certaines des questions.

Pour pousser plus loin la chose, je pense qu'il y a sans doute un grand nombre de requêtes que nous pourrions faire. Il s'agirait pour nous, je suppose, de déterminer quel pourcentage au total serait véritablement utilisé. C'est ainsi que vous déterminez vraiment ce que vous devez offrir. Nous ne pouvons pas négliger le fait qu'il y a toujours la possibilité d'obtenir des renseignements par le biais d'une demande à la Bibliothèque du Parlement.

Premièrement, Mauril a souligné le fait qu'il ne savait même pas que certains de ces documents étaient disponibles au moyen de son BlackBerry; je ne le savais pas non plus. Je me demande s'il n'y aurait pas lieu d'envisager quelques séances d'information sur la façon dont nous autres parlementaires pouvons mieux accéder aux ressources. Il s'agirait en gros de nous montrer comment accéder facilement aux renseignements émanant de la bibliothèque en naviguant dans des sites, ou peut-être qu'il y a des choses que l'on demande à la bibliothèque et qu'il nous serait si facile d'obtenir par nous-mêmes que cela allégerait le fardeau pour vous. Savoir comment utiliser au mieux les ressources disponibles pourrait également être très important. Nous avons constaté tout un roulement au Parlement avec les quelques dernières élections, et il serait, je pense, sage de faire quelque chose du genre.

Encore une fois, ceci rejoint les commentaires faits par le sénateur Stephen Greene. En dehors des changements que le comité de la Bibliothèque du Parlement est en train de proposer, je pense que ce serait une bonne chose de poser d'autres questions aux députés, grâce à un sondage. Il est important de poser les questions, mais, encore une fois, il nous faut cerner le pourcentage de personnes qui souhaitent véritablement qu'on leur offre telle ou telle chose, sans quoi nous nous retrouverons avec une version internationale de *Quorum* épaisse comme ceci.

Mme Lynn Brodie: Oui. Je pense qu'il est important pour nous de véritablement vous sonder pour mieux cerner vos besoins, l'utilisation que vous faites des outils, pour ensuite revenir au comité avec un genre de rapport disant voici ce que nous avons trouvé, êtes-vous d'accord, et nous pourrions ensuite aller de l'avant.

Ne vous sentez pas mal du fait de ne pas accéder à ces sources sur votre BlackBerry. Cela ne fait que deux mois que la chose est possible. Comme je l'ai dit, nous nous ferons un plaisir d'aller dans votre bureau si vous souhaitez avoir de l'aide individuelle, car nous savons bien que vous êtes très occupés et qu'il ne vous est pas toujours possible d'assister aux séances ou aux séminaires lorsqu'ils sont proposés.

Mme Carol Hughes: Vous en proposez donc?

Mme Lynn Brodie: Oui. Il y a eu des séminaires réguliers depuis fin septembre jusqu'en octobre et novembre. Nous allons bien évidemment les poursuivre en janvier.

Mme Carol Hughes: D'autre part, une fois mieux établi l'accès au programme concernant les jeunes, la question sera de savoir comment — et peut-être que des suggestions en la matière devraient venir de vous — nous pouvons maximiser la diffusion de ces renseignements. Nous pourrions le faire par le biais de nos bulletins parlementaires et de nos envois dix-pour-cent, mais il se peut qu'il existe également d'autres moyens grâce auxquels établir des liens directs avec les écoles.

C'est tout pour moi. Merci.

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci, madame Hughes.

Monsieur Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger: Ma collègue Mme Jaffer est par trop généreuse en me traitant comme étant l'auteur de l'idée de ce *Quorum* international. Je ne pense pas l'avoir été. Je crois qu'il y en a peut-être d'autres autour de la table, notamment ma collègue Mme Bennett, qui sont mieux placés que moi pour prétendre à cela.

Ce que j'ai fait c'est harceler la bibliothèque pendant plus d'un an, ou un an et demi maintenant, pour veiller à ce que cela prenne forme. C'est cela que j'avais en tête.

Cela me convient ce concept de servir les membres de la Chambre et du Sénat, afin que l'on ne se retrouve pas avec une version internationale de *Quorum* qui ne sera jamais lue et qui coûtera trop cher à imprimer, si c'est la solution que nous retenons.

Avez-vous un échéancier et une date à laquelle vous comptez que cela sera prêt? Quand pensez-vous avoir une bonne idée de ce qu'aimeraient avoir les parlementaires, et de la possibilité ou non de réaliser leurs vœux, et du moment où vous pourrez véritablement mettre cela à exécution et passer à l'action? J'aimerais savoir si vous avez ou non un tel échéancier.

• (1315)

Mme Lynn Brodie: Je n'ai pas d'échéancier précis en tête. Pour le moment, ce qui est prévu à l'échéancier est de faire la transition de ParlMedia à une application InfoMedia en veillant à éliminer tous les pépins et à ce que les gens soient beaucoup plus à l'aise pour l'utiliser. Suite à cela, si vous êtes en faveur de l'idée que l'on sonde les députés et les sénateurs, cela pourrait sans doute être fait dans le courant de l'année 2010, avec un rapport...

L'hon. Mauril Bélanger: Attendez un instant. Excusez-moi, mais quand en 2010?

Mme Lynn Brodie: Tôt dans l'année.

L'hon. Mauril Bélanger: Dans le premier trimestre de 2010?

Mme Lynn Brodie: Peut-être dans le premier trimestre, mais certainement dans la première moitié de l'année.

L'hon. Mauril Bélanger: Le comité pourrait-il s'attendre à ce que dans le courant du premier trimestre de l'exercice financier 2010-2011 — c'est-à-dire en avril, mai ou juin — il ait en main un rapport et vos conclusions et recommandations quant à la façon dont vous comptez procéder? Cela est-il faisable?

Mme Lynn Brodie: Avec votre appui, oui, ce le serait — votre appui sous forme de participation, de rétroaction et ainsi de suite.

L'hon. Mauril Bélanger: Très bien. De quel appui auriez-vous besoin?

Mme Lynn Brodie: Il s'agirait de répondre aux questions que nous vous poserons, de donner suite à nos demandes d'entrevue, d'appuyer votre personnel pour qu'il participe aux groupes de discussion, ce genre de choses.

L'hon. Mauril Bélanger: Certainement. Mais vous ne parlez pas, je présume, uniquement de moi.

Des voix: Oh, oh!

Mme Lynn Brodie: Je m'adresse au groupe tout entier.

L'hon. Mauril Bélanger: Toutes les autres personnes autour de la table vont-elles offrir le même degré de collaboration?

N'est-ce pas le cas de tout le monde?

Alors voilà. Nous sommes partis.

Merci.

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci, monsieur Bélanger.

Cela met fin à la liste d'intervenants que j'avais, alors je pourrais peut-être moi-même poser une ou deux questions.

Il semble que l'un des facteurs limitants ici soit les tarifs d'abonnement. Vous avez parlé de 11 000 \$ à 25 000 \$. Est-ce là une fourchette, ou bien une fourchette par journal? S'agit-il d'un tarif ponctuel ou d'un tarif annuel? Il me semble que cela monterait assez vite.

Pourriez-vous nous expliquer ce qu'il en serait pour un journal typique, comme par exemple le *Telegraph*?

Mme Lynn Brodie: Cela varie d'un fournisseur à l'autre, et différents vendeurs vendent différents journaux. Parfois ils font partie d'un bouquet et parfois pas.

Ce sont là les coûts annuels par publication. Certains des plus gros journaux britanniques — ceux qui traitent principalement de l'économie — coûtent environ 25 000 \$. D'autres coûtent entre 11 000 \$ et 13 000 \$ ou peut-être 14 000 \$. Cela varie beaucoup, selon, peut-être, ce que le marché est prêt à tolérer, peut-être le tirage, et, bien sûr, le coût que l'éditeur du journal facture à ses vendeurs pour les droits de redistribution.

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Y a-t-il un tel tarif d'abonnement pour ce qui est des autres parties de *Quorum*, correspondant aux journaux nationaux dans lesquels nous prélevons chaque jour des articles?

Mme Lynn Brodie: Oui. C'est un petit peu difficile à expliquer, mais Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a en vérité un contrat et nous fournit le gros des journaux qui sont disponibles dans InfoMedia ou ParlMedia qui sont utilisés pour créer quotidiennement *Quorum*. Nous payons environ 227 000 \$ pour quelques journaux supplémentaires, surtout des journaux régionaux qui ne sont pas couverts par Travaux publics. Nous payons également le coût supplémentaire correspond aux journaux internationaux que j'ai mentionnés, ce qui représente déjà presque 100 000 \$.

• (1320)

Le coprésident suppléant (M. Peter Goldring): Merci beaucoup.

Avant de conclure, il semble que cette réunion sera notre dernière de l'année. Je tiens à souhaiter à tous un Joyeux Noël et de Joyeuses Fêtes et tout ce qu'il y a de mieux dans la nouvelle année.

Élise, je crois savoir que vous allez vous absenter du comité pendant quelque temps, alors nous vous souhaitons bonne chance.

Sénateur, aviez-vous quelques derniers commentaires à faire en guise de conclusion?

La coprésidente (La sénatrice Sharon Carstairs) : Seulement que je lui souhaite bonne chance pour son accouchement d'un beau bébé, fille ou garçon, peu importe, accouchement qui devrait avoir lieu très bientôt. Je pense que vous vous joignez tous à moi pour lui souhaiter bonne chance et beaucoup de bonheur.

Des voix: Bravo! Bravo!

Le coprésident (M. Peter Goldring): Merci.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>